



Les Touches

FICHE DE POSTE

Animateur ALSH et mini-camps

IDENTITE DU POSTE

Intitulé de l'emploi : Animateur

Services : ANIMATION ALSH

Horaires de travail : voir planning (variable)

- Du 25 au 29 juillet (30h par semaine)
- Du 22 au 26 août (36h par semaine)
- Du 11 au 13 juillet (mini-camps des petits)
- Du 18 au 22 juillet (mini-camps des grands)

2h de réunions pour projet pédagogique : mercredi 22 juin de 9h à 11h + réunion d'informations aux familles le 28 juin en fin de journée. Présence souhaitée.

Pour toute information complémentaire et/ou déposer votre candidature, merci de contacter Roxane PELLERIN, directrice de l'ALSH, de l'APS et du restaurant scolaire : directionalsh@les-touches.fr
- 06 23 95 25 45

POSITIONNEMENT

Institutionnel :

- Responsable hiérarchique : Directrice APS/ALSH
- Référent services scolaires : Agent administratif en charge des services scolaires
- Référents services animation : Directrice APS/ALSH
- Encadrement : ~~oui~~ non

~~si oui, nombre d'agents encadrés :~~

~~catégorie des agents encadrés :~~

Relationnel :

- Interne : Animateurs- Agents techniques travaillant dans les locaux scolaires – Agent administratif en charge des services scolaires – DGS - Agents de restauration
- Externe : familles – Intervenants extérieurs (culturels, sportifs...)

ACTIVITES

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

CONTRAINTES ET ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE DU POSTE

Sujétions spécifiques (horaires, astreintes, ...) :

- horaires variables
- horaires de nuit (pour les mini-camps)
- nombre d'heures pouvant varier en fonction des effectifs.

Exposition à des risques particuliers en matière de santé et sécurité :

- prise en charge d'enfants

COMPETENCES

Savoir-faire :

- Connaissance de la réglementation en matière d'accueil de mineurs
- Capacité à proposer et organiser des animations adaptées en fonction de l'âge et du nombre d'enfants
- Connaissance des besoins nutritionnels des enfants, des règles liées aux allergies alimentaires

Savoir-être :

- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Rigueur, Organisation, Disponibilité
- Connaître et appliquer les règles de base en matière d'hygiène
- Adaptabilité aux publics de différents âges